



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



146^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
المنامة، البحرين
MANAMA, BAHREÏN
11-15 MARS 2023 - ١٠-١٢ مارس ٢٠٢٣

146^e Assemblée de l'UIP Manama (11-15 mars 2023)

Réunion-débat sur l'action de contrôle climatique

Lundi 13 mars 2023, 11 h 30-13 h 00
Grand Hall E (EWB)

Note d'orientation

Contexte

Les changements climatiques constituent une menace existentielle pour l'ensemble de l'humanité et pour la prospérité et le développement humains. L'absence de mesures d'adaptation et d'atténuation efficaces aux niveaux national et international met les sociétés humaines en danger, en particulier les populations pauvres et vulnérables, qui sont les premières à en subir les effets les plus immédiats. Par conséquent, de nombreux gouvernements investissent dans des stratégies nationales et internationales d'adaptation et d'atténuation afin de réduire les risques liés au climat. Cette approche préventive est judicieuse d'un point de vue financier, car de tels investissements rendent les systèmes économiques, sociaux et environnementaux moins vulnérables et réduisent les coûts que les pays devraient payer en réparations s'ils adoptaient une approche réactive. Il est donc d'autant plus important de s'attaquer d'urgence au problème des changements climatiques dans le contexte budgétaire actuel.

Le cadre de contrôle et de responsabilisation en matière d'action climatique

Les parlements et les législateurs ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en débattant et en élaborant la législation nationale sur le climat, en contrôlant l'action et les réalisations du gouvernement pour garantir le respect des engagements nationaux et internationaux, et en transmettant à l'exécutif les opinions et les préoccupations des peuples qu'ils représentent.

L'examen et le contrôle rigoureux des dépenses liées au climat sont une composante essentielle du rôle du parlement, qui contribue ainsi à garantir que ces dépenses sont efficaces, ciblées, transparentes et efficaces. Les parlementaires disposent de nombreux moyens et canaux pour remplir ce rôle, notamment le débat parlementaire et législatif, les séances de questions, les interpellations et les commissions. Il est également important que les lois-cadres sur les changements climatiques précisent qui est responsable de la mise en œuvre des obligations fondamentales qu'elles contiennent.

De nombreux parlements dans le monde procèdent aujourd'hui à l'examen et au contrôle de l'action climatique des gouvernements. Ces travaux sont généralement menés par les commissions parlementaires de l'environnement, dont certaines ont pour mandat spécifique d'enquêter sur la législation, les politiques et les dépenses liées au climat. De telles commissions existent notamment en Afrique du Sud, en Inde, en Irlande, en Ouganda, aux Philippines et au Royaume-Uni. Les commissions des comptes publics, qui contrôlent et examinent le budget, sont également en mesure de surveiller l'action et les dépenses liées au climat.

Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) constituent un autre mécanisme clé pour assurer que les gouvernements rendent des comptes sur l'action climatique. Elles réalisent des audits externes de tous les comptes publics et peuvent aussi effectuer des audits de l'efficacité des politiques et programmes gouvernementaux. Les ISC jouent un rôle important dans le dispositif de responsabilisation publique d'un pays, car elles fournissent des informations et des garanties au parlement sur la fiabilité des rapports financiers, l'utilisation des ressources publiques et l'efficacité de l'action du gouvernement.

F

#IPU146

Plusieurs ISC ont réalisé des audits de l'action des gouvernements en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets¹. Ces audits ciblés couvrent un large éventail de sujets, allant des progrès réalisés dans le cadre des mesures générales d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre aux mesures spécifiques en matière de politique environnementale, telles que la transition vers des énergies propres. Certains audits financiers se sont également penchés sur des politiques climatiques spécifiques². Selon une enquête de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), l'adaptation aux changements climatiques a été le principal domaine audité par les ISC entre 2021 et 2023³.

Les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris – le premier accord universel juridiquement contraignant sur la lutte contre les changements climatiques – doivent être au centre des travaux de contrôle parlementaire et d'audit sur l'action et les dépenses liées au climat. L'INTOSAI soutient déjà les ISC dans leurs activités d'audit de la préparation des pays à la mise en œuvre des ODD.

Dans les pays en développement, qui subissent déjà les effets des changements climatiques, il est important que les ISC examinent les secteurs à risque ainsi que l'impact des changements climatiques. Parallèlement, dans les pays qui se sont engagés à apporter un soutien financier pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les ISC devront vérifier en particulier si les gouvernements respectent ces objectifs de financement. Une étude⁴ du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI laisse entendre que ces objectifs sont loin d'être atteints. À titre d'exemple, le Bureau national d'audit de la Finlande a contrôlé en 2021 le pilotage et l'efficacité de la contribution du pays au financement international de la lutte contre les changements climatiques, tel que prévu par l'Accord de Paris, et a tiré des conclusions mitigées⁵.

Une grande partie du travail de contrôle de l'action climatique effectué par les parlements et les ISC consiste à examiner ou à évaluer l'efficacité de la législation et de la politique sur le climat. Une attention moindre a été jusqu'ici accordée à l'examen continu, systémique ou interministériel des dépenses liées au climat. Pourtant, le suivi de ces dépenses est essentiel pour garantir que les financements répondent aux objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Objectifs

Partant du constat que l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets deviennent de plus en plus urgentes, et que les gouvernements s'attachent aujourd'hui à investir dans des stratégies nationales et internationales en faveur du climat, la réunion-débat examinera comment les parlements et les ISC contrôlent actuellement l'action et les dépenses liées au climat. Les intervenants discuteront des meilleures pratiques, des lacunes et des difficultés liées à ce travail de contrôle et étudieront comment les parlements et les ISC peuvent réaliser cette vérification de manière plus globale et plus efficace. Les participants examineront également comment les parlements et les ISC peuvent améliorer leur collaboration dans ce domaine.

Les questions suivantes serviront de fil rouge à la discussion :

- *Contrôle de l'efficacité de l'action climatique* : comment les parlementaires et les ISC peuvent-ils encourager le renforcement du contrôle parlementaire sur l'efficacité de l'action climatique ? Par quels mécanismes ce contrôle peut-il être réalisé ?
- *Contrôle des dépenses liées au climat* : comment les parlements et les ISC peuvent-ils mieux intégrer l'examen des dépenses liées au climat (découlant des ODD et de l'Accord de Paris) dans leur travail de contrôle ?

Modalités pratiques

La séance sera ouverte à tous les délégués inscrits à la 146^e Assemblée de l'UIP. Elle durera 90 minutes et se déroulera en anglais, français, arabe et espagnol.

¹ Le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI gère une base de données des audits environnementaux réalisés par les ISC participantes. Cette base de données comprend une page consacrée spécifiquement aux audits sur les changements climatiques. Voir INTOSAI WGEA, "INTOSAI WGEA Audit Database" : www.environmental-auditing.org/audit-database/issue/.

² *Ibid.*

³ Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI, *Environmental and climate audits on the rise – 10th INTOSAI WGEA survey on environmental auditing* (Helsinki, 2021) : www.environmental-auditing.org/media/117588/wgea-10th_intosai_wgea_survey_publication.pdf.

⁴ *Auditing Climate Finance: Research and Audit Criteria for Supreme Audit Institutions* : www.environmental-auditing.org/media/0qvpaaya/wgea-wp3_climatefinance_2022.pdf

⁵ Bureau national d'audit de la Finlande, *Finland's international climate finance – Steering and effectiveness* (Helsinki, 2021) : www.vtv.fi/app/uploads/2021/09/NAOF-Audit-6-2021-Finlands-international-climate-finance.pdf, chap. 5.